

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO:	
Fête du Travail 8 Mai	2-3
Cinéma à Essars La fête des Mères	4-5
Inauguration restaurant scolaire Nettoyons la Nature	6-7
Gala de Dance Actualités Associations	8-9
Actualités Judo Fête de l'école Véhicules de la libération	10-11
Informations pratiques	12

La Cécilienne fête ses 150 ans!

Nous en avions annoncé l'évènement lors du dernier numéro, c'est maintenant chose faite. Essars a fêté les 150 ans d'existence de son association de musique.

Cet évènement a eu lieu le 28 mai dernier dans la salle des sports André BINOT. Plus de 250 musiciens étaient présents à cette occasion.

En effet, la Cécilienne, en partenariat avec la mairie de Locon a invité d'autres harmonies : Cuinchy, Lestrem, Vermelles, Hersin-Coupigny et Labeuvrière.

Les grands classiques joués par cet ensemble ont été appréciés par un public venu en grand nombre. Plus de 300 spectateurs ont applaudi les performances des musiciens dirigés par la baguette des différents chefs d'Harmonie suivants :

Guy HERBET - Jean-Michel BOCQUET

- Christelle DELLISE - Virginie DACHEVILLE

- Tony WAREMBOURG - Edwin MARIN



Page 2 2016, N°6

LA FETE DU TRAVAIL

La fête du travail a été créée afin de récompenser, l'ancienneté des services honorables du salarié.

C'est ainsi, que le conseil municipal dans une ambiance détendue, a eu le privilège de décerner les médailles du Travail à plusieurs travailleurs.

Les médaillés Grand Or sont : Madame Dominique FLAMENT , Messieurs SERVANT Jean-Luc, THULLIER Jean-Luc, Patrick BRUNET et Patrick BRUNET « deux noms et prénoms identiques, la même gratification mais pas les mêmes personnes ».

Les médaillés Or sont : Madame HUCHETTE Jocelyne, Messieurs BOUCHEND'HOMME Marc et NGUYEN THE DUNG Olivier.

Les médaillés Vermeil sont : Mesdames GRUSON Pascale et MASSARD Patricia et Monsieur NGUYEN THE DUNG Olivier.

Le médaillé Argent est monsieur Nguyen The Dung Olivier









COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Page 4 2016, N°6

APRÈS-MIDI CINEMA: ILS ÉTAIENT SI « MINIONS »!

La municipalité a organisé une première projection cinématographique pendant les vacances d'avril.

Cet évènement a attiré 40 jeunes Essarois. A l'issue de la projection un goûter a été offert aux enfants.

Le film projeté était « Les minions ». Il a recueilli les faveurs du public.

La municipalité réitèrera cette opération prochainement.



LE 8 JUILLET EN 2D ET 3D

MINIMATION minions-lefilm.com 17/LesMinions.lefilm 9/UniversalFR #LesMinions





Le centre aéré d'Été du Sivom a accueilli environ une centaine d'enfants, en juillet sur la commune.

La photo ci-contre représente le spectacle de fin de centre aéré présenté aux parents, dans la salle Georges Cabaret à Essars.

LA FETE DES MERES

Le calendrier des fêtes étant tellement chargé, qu'il a fallu déplacer la célébration municipale de la fête des mères se tenant habituellement le samedi, au vendredi 27 mai, juste avant la fête des voisins.

Six mamans se sont vues féliciter pour l'arrivée de leur bébé au sein de leur foyer. Les mamans ont pu échanger leur vécu lors du pot offert en leur honneur par la municipalité.





Page 6 2016, N°6

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

C'est en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Béthune et de Monsieur le Député, de Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux ainsi que des Présidents des structures intercommunales (Sivom et Artois-Comm) que la Municipalité a organisé l'inauguration du restaurant scolaire.

Tous ont remarqué le dynamisme et la créativité de la municipalité d'avoir porté ce projet.

Ils ont chacun dans leurs discours, manifesté leur fierté et leur joie d'avoir participé à cette création pour la jeunesse et l'éducation de nos enfants.

Pour mémoire, ce projet a reçu les dotations suivantes :

- Etat pour 208 700€
- Département pour 72 500 €
- Enveloppe parlementaire pour 19 500 €
- Communauté Artois-Comm pour 84 200 €

Ainsi, le restaurant scolaire qui est en fait, une réunion de trois projets (cantine, toilettes des écoles et parking pour le personnel enseignant) aura coûté à la commune la somme de 800 000 €.



NETTOYONS LA NATURE

Le 19 Mars, l'opération nettoyons la nature a regroupé une trentaine de personnes, qui ont ratissé les rues de notre village .

En tout, plus de 7 tonnes de déchets et de détritus ont été ramassées par les bénévoles.

Il est également interdit de vider des détritus sur les terres agricoles ou les chemins de remembrement.

La mairie est très ferme sur ce point : une plainte sera déposée contre chaque individu considérant la nature comme une décharge.





LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE:

1113 rue du Rabat à Béthune

03 21 57 38 54

Mardi au samedi de 9h20 à 18h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h Fermée le lundi ainsi, que le 1er janvier, le 1er mai, et le 25 décembre Page 8 2016, N°6

GALA DE DANCE DE L'ASSOCIATION LIV'DANCE

Pour son 5ème Gala de Danse, l'association Liv'Dance a fait salle comble lors de ses deux représentations (samedi 4 juin et dimanche 5 juin). C'est ainsi que 76 danseurs et danseuses se sont produits dans des costumes créés pour l'occasion.

Depuis sa création en 2011, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter. Ils sont ainsi regroupés par tranches d'âge, avec notamment un groupe de «boys» et un groupe adulte. La réussite de ce gala clos cette année de travail et d'apprentissage pour tous les danseurs.



ACTUALITÉS ASSOCIATIONS

Le Futsal comme à son habitude, a offert à chaque membre, des chocolats à l'occasion de la fête de Pâques.

De plus, grâce à ses bons résultats de l'année, l'équipe sénior monte en «Promotion d'Excellence».



La Chorale Orphéon présidée par madame Nadine Barbry, a une nouvelle fois organisé une rencontre chorale et la fête des voisins.

Ces évènements sont maintenant bien ancrés dans les traditions de notre village.



ACTUALITES JUDO



L'association a, lors de son assemblée Générale Annuelle fait le point sur son bilan financier excédentaire et surtout sur la réussite du club.

En effet, le club compte une ceinture noire, de nombreuses marrons, qui sont un véritable vivier pour de futures ceintures noires.

De plus, une jeune adhérente entre spécialement en sport – étude section judo afin d'atteindre un niveau de compétition important.

Bref, le club se porte bien et a de très belles perspectives.



Page 11 2016, N°6

LA FETE DE L'ECOLE



Le 18 Juin, l'Ecole Pierre Bachelet a présenté son spectacle.

Du fait du plan vigipirate, les activités « kermesses » et la vente de pâtisseries se sont déroulées dans la salle Georges Cabaret.

Les véhicules de la Libération ont défilé



LES VEHICULES DE LA LIBERATION

dans la commune. Une fois n'est pas coutume, c'est dans la rue Warembourg, que les habitants ont pu observer les vieilles jeeps.

Page 12 2016, N°6

INFORMATIONS PRATIQUES

La commune ne cesse de rappeler l'importance du ramassage des déjections canines.

La présence d'excréments dans les lieux publics revêt une importance pour la santé publique.

Elle favorise la prolifération de germes qui pourront être disséminés via les chaussures dans des lieux critiques : crèches, hôpitaux, écoles...

De plus, les crottes de chiens qui jonchent les trottoirs, sont responsables de chutes.

Mais surtout, les vers parasites présents, dans les déjections animales représentent un risque sanitaire réel de contamination animale ou humaine. Chaque année, quelques dizaines de cas de contamination humaine conduisent à des soins lourds et invalidants... Aussi, pensez à vous munir de sachets afin de pouvoir ramasser les crottes de vos animaux lors de vos sorties.





Ce document est une publication de la Mairie d'Essars Responsable de la publication: Gérard MALBRANQUE Rédaction: Chloé Bailly Crédit Photos: Mairie d'Essars Tél 03 21 57 22 64

Impression : En mairie



Nous vous prions de bien vouloir respecter les emplacements de stationnement indiqués par un marquage au sol.

En effet, les stationnements gênants sont responsables de dangers pour les piétons, notamment pour les enfants.



Rejoigneznous sur Essars Officiel Nous vous rappelons que l'année 2017 est une année riche en élections et qu'il convient de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31/12/2016.